

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017

Révision:

Valable à partir de: 29.05.2017

Numéro de version: 3

Remplace version: 2

---

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

### Rubrique 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom de produit / Nom commercial: Kaiflex Colle Spéciale 414

No. Index: Non applicable.

No. CE: Non applicable.

CAS-Nr.: Non applicable.

No. de régistration REACH: Non applicable.

**Autres noms:** Colle 414.

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation/application de la substance / de la préparation:

Colle. Seulement pour utilisateurs professionnels.

Utilisation/application déconseillée:

Moyen d'étanchéité.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur / fournisseur

Kaimann GmbH

##### Rue/Boîte postale

Hansastraße 2-5

##### Code du pays/Code postal/Lieu

D-33161 Hövelhof

##### Service chargé des renseignements

Kaimann GmbH - Technik

##### Téléphone / Fax / E-Mail

+49 (0) 5257-9850-0 / +49 (0) 5257-9850-590/ E-Mail: msds@kaimann.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Beratungsstelle für Vergiftungserscheinungen und Embryonaltoxikologie (Giftnotruf Berlin) Tel.: +49 (0) 30 -1 92 40 · www.giftnotruf.de

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017

Révision:

Valable à partir de: 29.05.2017

Numéro de version: 3

Remplace version: 2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

### Rubrique 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

**Pictogrammes de danger:**



**Mention d'avertissement:** Danger

##### **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acétate d'éthyle

naphta léger (pétrole), hydrotraité

##### **Mentions de danger:**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### **Conseils de prudence:**

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P303 + P361 + P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P370 + P378

En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

P403 + P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

##### **Indications complémentaires**

Contient colophane. Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3 Autres dangers

##### **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017

Révision:

Valable à partir de: 29.05.2017

Numéro de version: 3

Remplace version: 2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

### Rubrique 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Description: Colle.

#### Composants contribuant aux dangers

|  |   |
|--|---|
| Acétate d'éthyle                                       | numéro d'enregistrement: 01-2119475103-46<br>EINECS: 205-500-4 ; CAS : 141-78-6; Concentration: 25-< 35%<br>Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336                                     |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité                    | numéro d'enregistrement: 01-2119486291-36<br>Numéro CE: 926-605-8; Concentration: 20-< 25 %<br>Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox.1, H304; Aquatic Chronic. 2 ; H411;<br>Skin. Irrit.2, H315; STOT SE 3, H336 |
| Naphta léger (pétrole), hydrodésulfuré et désaromatisé | numéro d'enregistrement: 01-2119475515-33<br>Numéro CE: 927-510-4; Concentration: 10-<15 %<br>Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox.1, H304; Aquatic Chronic. 2, H411;<br>Skin. Irrit.2, H315; STOT SE 3, H336   |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité                    | numéro d'enregistrement: 01-2119484651-34<br>Numéro CE: 931-254-9; Concentration: 5-< 10 %<br>Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox.1, H304; Aquatic Chronic. 2, H411;<br>Skin. Irrit.2, H315; STOT SE 3, H336   |
| Naphta hydrotraité                                     | numéro d'enregistrement: 01-2119486291-36<br>Numéro CE: 926-605-8; Concentration: 2,5-< 5 %<br>Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic. 2, H411; STOT SE 3, H336                         |
| Acétone  | numéro d'enregistrement: 01-2119471330-49<br>EINECS: 200-662-2; CAS: 67-64-1; Concentration: 2,5-< 5 %<br>Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336                                       |

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017  
Révision:  
Valable à partir de: 29.05.2017  
Numéro de version: 3

Remplace version: 2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

|           |  |
|-----------|--|
| Colophane | numéro d'enregistrement: 01-2119480418-32<br>EINECS: 232-475-7; CAS : 8050-09-7; Concentration: 0,1-< 0,5%<br>Skin. Sens.1, H317   |
| n-hexane  | numéro d'enregistrement: 01-2119480412-44<br>EINECS: 203-777-6; CAS: 110-54-3; Concentration: 0,25-<0,5%<br>Flam. Liq. 2, H225; Repr.2, H361f; STOT RE2, H373; Asp. Tox.1, H304; Aquatic Chronic. 2, H411; Skin Irrit.2, H315; STOT SE 3, H336 |

### Indications complémentaires

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.  
Contient < 0,1 % benzène (note P).

### Rubrique 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Indications générales:

Amener les personnes à l'air frais.

##### Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale de sécurité.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

##### Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

##### Après contact avec les yeux:

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

##### Après ingestion:

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

### Rubrique 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:** CO<sub>2</sub>, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Eau. Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie: Monoxyde de carbone (CO).

#### 5.3 Conseils aux pompiers

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017

Révision:

Valable à partir de: 29.05.2017

Numéro de version: 3

Remplace version:

2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

### Équipement spécial de sécurité

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

### Rubrique 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Assurer une aération suffisante. Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### Rubrique 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver au frais et au sec en contenants bien fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

#### Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Ne pas travailler avec ce produit que dans un secteur à l'épreuve des explosions.

Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager.

Un mélange explosif peut se former des vapeurs/air.

Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans le fût métallique vidangé.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Stockage:

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.

**Indications concernant le stockage commun:** Non nécessaire.

##### Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés.

**Classe de stockage:**

3

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017  
Révision:  
Valable à partir de: 29.05.2017  
Numéro de version: 3

Remplace version: 2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

### Rubrique 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Composants représentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| acétate d'éthyle<br>(CAS: 141-78-6) | VME<br>Valeur à long terme: 1400 mg/m <sup>3</sup> , 400 ppm   |
| acétone<br>(CAS: 67-64-1)           | VME<br>Valeur momentanée: 2420 mg/m <sup>3</sup> , 1000 ppm<br>Valeur à long terme: 1210 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm |
| n-hexane<br>(CAS: 110-54-3)         | VME<br>Valeur à long terme: 72 mg/m <sup>3</sup> , 20 ppm<br>R2  |

##### dose dérivée sans effet (DNEL)

###### Travailleur

|   |  |
|---|--|
| acétate d'éthyle<br>(CAS: 141-78-6)                       | Dermique:<br>DNEL w 63 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)<br>Inhalatoire:<br>DNEL w 1468 mg/m <sup>3</sup> (aigu, effets locaux)<br>DNEL w 1468 mg/m <sup>3</sup> (aigu, effets systémiques)<br>DNEL w 734 mg/m <sup>3</sup> (long terme, effets locaux)<br>DNEL w 734 mg/m <sup>3</sup> (long terme, effets systémiques) |
| naphta léger (pétrole), hydrotraité                       | Dermique:<br>DNEL w 25,9 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)<br>Inhalatoire:<br>DNEL w 3,25 mg/m <sup>3</sup> (long terme, effets systémiques)   |
| naphta léger (pétrole), hydrodésulfuré<br>et désaromatisé | Dermique:<br>DNEL w 300 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)<br>Inhalatoire:<br>DNEL w 2085 mg/m <sup>3</sup> (long terme, effets systémiques)  |
| naphta léger (pétrole), hydrotraité                       | Dermique:<br>DNEL w 13964 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)<br>Inhalatoire:<br>DNEL w 5306 mg/m <sup>3</sup> (long terme, effets systémiques)  |
| naphta hydrotraité  | Dermique:<br>DNEL w 13964 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)<br>Inhalatoire:<br>DNEL w 5306 mg/m <sup>3</sup> (long terme, effets systémiques)  |

###### Consommateur

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017  
Révision:  
Valable à partir de: 29.05.2017  
Numéro de version: 3

Remplace version: 2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

acétate d'éthyle  
(CAS: 141-78-6)

Oral:  
DNEL c 4,5 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)  
Dermique:  
DNEL c 37 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)  
Inhalatoire:  
DNEL c 734 mg/m<sup>3</sup> (aigu, effets locaux)  
DNEL c 734 mg/m<sup>3</sup> (aigu, effets systémiques)  
DNEL c 367 mg/m<sup>3</sup> (long terme, effets locaux)  
DNEL c 367 mg/m<sup>3</sup> (long terme, effets systémiques)

naphta léger (pétrole), hydrodésulfuré  
et désaromatisé

Oral:  
DNEL c 149 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)  
Dermique:  
DNEL c 149 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)  
Inhalatoire:  
DNEL c 477 mg/m<sup>3</sup> (long terme, effets systémiques)

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oral:  
DNEL c 1301 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)  
Dermique:  
DNEL c 1377 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)  
Inhalatoire:  
DNEL c 1137 mg/m<sup>3</sup> (long terme, effets systémiques)

naphta hydrotraité

Oral:  
DNEL c 1301 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)  
Dermique:  
DNEL c 1377 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)  
Inhalatoire:  
DNEL c 1131 mg/m<sup>3</sup> (long terme, effets systémiques)

### concentration prédite sans effet (PNEC)

acétate d'éthyle  
(CAS: 141-78-6)

Oral:  
PNEC oral 0,2 mg/kg food (n.a.)  
PNEC sediment 1,25 mg/kg (Sédiment, eau douce)  
PNEC sediment 0,125 mg/kg (Sédiment, eau de mer)  
PNEC soil 0,24 mg/kg (Sol)  
PNEC water 0,26 mg/l (Eau douce)  
PNEC water 1,65 mg/l (Utilisation/rejet intermittent(e))  
PNEC water 0,026 mg/l (Eau de mer)  
PNEC water 650 mg/l (STP, Station de traitement des eaux usées)

**Indications complémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques

Sans autre indication, voir point 7.

### Équipement de protection individuel:

### Mesures générales de protection et d'hygiène:

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017

Révision:

Valable à partir de: 29.05.2017

Numéro de version: 3

Remplace version: 2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humides.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau  
Au travail, ne pas manger ni boire.

### Protection respiratoire:

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante (EN 14387).  
A titre provisoire, filtre :  
Filtre AX (point d'ébullition < 61 °C); filtre A (point d'ébullition > 60 °C).  
Uniquement pour le travail au pistolet sans aspiration suffisante (EN 149).  
Filtre A/P2

### Protection des mains: Gants étanches (EN 374).

#### Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,7$  mm  
Gants en LLDPE.

**Temps de pénétration du matériau des gants Valeur pour la perméabilité: taux  $\leq 1$**

**Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Gants en LLDPE.

**Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:** Gants en LLDPE.

**Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:** Butylcaoutchouc.

**Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:** Caoutchouc chloroprène.

**Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:**

Gants en cuir

Gants en tissu épais.

### Protection des yeux

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.  
Lunettes de protection.

## Rubrique 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales:

Aspect:

Forme:

liquide

Couleur:

selon désignation produit

Odeur:

caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé

Valeur du pH:

Non déterminé.

Modification d'état

Point de fusion:

non déterminé

Point d'ébullition:

60 °C

Point d'éclair:

-21 °C

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

>200 °C

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017

Révision:

Valable à partir de: 29.05.2017

Numéro de version: 3

Remplace version: 2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

|   |                        |
|---|------------------------|
| Limites d'explosivité:                  |                        |
| inférieure:                             | 1,1 Vol %              |
| supérieure:                             | 11,5 Vol %             |
| Pression de vapeur à 20 °C:             | 0,85 g/cm <sup>3</sup> |
| Densité relative                        | Non déterminé.         |
| Densité de vapeur                       | Non déterminé.         |
| Vitesse d'évaporation                   | Non déterminé.         |
| Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: |                        |
|   | Non ou peu miscible.   |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau): |                        |
|   | Non déterminé.         |
| Viscosité                               |                        |
| dynamique à 20 °C:                      | 600 mPas               |
| cinématique:                            | Non déterminé.         |
| Teneur en solvants:                     |                        |
| solvants organiques                     | 81,5 %                 |
| Teneur en substances solides            | 18,5 %                 |

### 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### COV - Composé organique volatil

|                        |                        |
|------------------------|------------------------|
| UNION EUROPÉENNE:      | 81,48 %                |
| Suisse:                | 81,48 %                |
| États-Unis d'Amérique: | 690,2 g/l / 5,76 lb/gl |

## Rubrique 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.2 Stabilité chimique

#### Décomposition thermique / conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de mise en oeuvre correcte.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air

Dégagement de gaz / vapeurs légèrement inflammables

Réactions aux acides puissants et aux alcalis

Les emballages en fût métallique vides et non nettoyés peuvent contenir des gaz qui se sont dégagés du produit et qui, mélangés à l'air, constituent des mélanges explosibles

Formation de mélanges gazeux explosibles au contact de l'air

Dégagement possible de mélanges inflammables dans l'air en cas de réchauffement au - dessus du point d'inflammation et / ou de pulvérisation ou d'atomisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

hydrocarbures

gaz/vapeurs inflammables

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017

Révision:

Valable à partir de: 29.05.2017

Numéro de version: 3

Remplace version: 2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

### Rubrique 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification

acétate d'éthyle  
(CAS: 141-78-6)

Oral:  
LD50 oral 5600 mg/kg (Lapin)  
Dermique:  
LD50 dermique 18000 mg/kg (Lapin)

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oral:  
LD50 oral 5500 mg/kg (Rat)  
Dermique:  
LD50 dermique > 8000 mg/kg (Lapin)  
Inhalatoire:  
LC50 / 4 h 43,7 mg/l (Rat)

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Dermique:  
LD50 dermique > 8000 mg/kg (Lapin)  
Inhalatoire:  
LC50 / 4 h 43,7 mg/l (Rat)

naphta hydrotraité

Oral:  
LD50 oral 5500 mg/kg (Rat)  
Inhalatoire:  
LC50 / 4 h 50 mg/l (Rat)

##### Effet primaire d'irritation:

###### de la peau:

Provoque une irritation cutanée.

###### des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):

**Mutagénicité sur les cellules germinales:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Rubrique 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Toxicité aquatique

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017

Révision:

Valable à partir de: 29.05.2017

Numéro de version: 3

Remplace version:

2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| acétate d'éthyle<br>(CAS: 141-78-6) | LC50 / 96 h 431 mg/l (brachydanio rerio)<br>LC50 / 96 h 230 mg/l (oncorhynchus mykiss)<br>LC50 / 96 h 230 mg/l (pimephales promelas)<br>LC50 / 48 h 350 mg/l (leuciscus idus)<br>LC50 200 mg/l (rat)<br>EC50 / 48 h 3300 mg/l (desmodesmus subspicatus)<br>EC50 / 48 h 165 mg/l (daphnia magna)<br>EC50 / 24 h 724 mg/l (daphnia magna)<br>EC50 17,9 mg/l (desmodesmus subspicatus) |
| naphta léger (pétrole), hydrotraité | LC50 / 96 h 14,1 mg/l (oncorhynchus mykiss)<br>LC50 / 48 h 10 mg/l (leuciscus idus)<br>EC50 / 48 h 3 mg/l (daphnia magna)<br>EC50 / 72 h 75,6 mg/l (desmodesmus subspicatus)  |
| naphta léger (pétrole), hydrotraité | LC50 / 96 h 14,1 mg/l (oncorhynchus mykiss)<br>LC50 / 48 h 10 mg/l (leuciscus idus)<br>EC50 / 48 h 6,96 mg/l (daphnia magna)<br>EC50 / 72 h 75,6 mg/l (desmodesmus subspicatus)   |
| naphta hydrotraité                  | LC50 / 96 h 12 mg/l (oncorhynchus mykiss)<br>EC50 / 48 h 3 mg/l (daphnia magna)<br>EC50 / 72 h 55 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)  |

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### Effets écotoxiques

**Remarque:** Toxique chez les poissons.

### Comportement dans des installations d'épuration

acétate d'éthyle (CAS: 141-78-6)

EC 10 / 16 h

2900 mg/l (pseudomonas putida)

### Autres indications écologiques

#### Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

Toxique pour les organismes aquatiques.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017

Révision:

Valable à partir de: 29.05.2017

Numéro de version: 3

Remplace version: 2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

### Rubrique 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandation

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.  
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

##### Catalogue européen des déchets

08 04 09: déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

##### Emballages non nettoyés

###### Recommandation:

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

**Produit de nettoyage recommandé:** White-Spirit.

### Rubrique 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN 1133

#### 14.2 UN-forsendelsesbetegnelse (UN proper shipping name)

ADR

1133 ADHÉSIFS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG

ADHESIVES (Naphtha, Naphthene), MARINE POLLUTANT

IATA

ADHESIVES

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR:



Classe 3 (F1) Liquides inflammables  
Étiquette 3

IMDG:



Class 3, Liquides inflammables.  
Label 3

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017  
Révision:  
Valable à partir de: 29.05.2017  
Numéro de version: 3

Remplace version: 2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

IATA:



Class 3 Liquides inflammables  
Label 3

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

II

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement: naphthalène

**Polluant marin:**

Non

Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

**Marquage spécial (ADR):**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

**Indice Kemler:**

33

**No EMS:**

F-E,S-D

**Stowage Category:**

A

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

**Indications complémentaires de transport:**

**ADR**

Quantités limitées (LQ)

5L

Quantités exceptées (EQ)

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D/E

**IMDG**

Limited quantities (LQ)

5L

Code: E1

Excepted quantities (EQ)

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

**"Règlement type" de l'ONU**

UN 1133 ADHÉSIFS, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

## Rubrique 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Directive 2012/18/UE**

**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

**Catégorie SEVESO**

E2 Danger pour l'environnement aquatique

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t**

Page : 13 / 14

Les indications se réfèrent à l'état actuel de nos connaissances. Elles ne sauraient toutefois garantir les propriétés du produit ni instaurer un quelconque rapport de droit contractuel.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.05.2017

Révision:

Valable à partir de: 29.05.2017

Numéro de version: 3

Remplace version: 2

## KAIFLEX® Spezialkleber K 414/ Colle Spéciale K 414

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### Rubrique 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les précautions standards de l'industrie concernant protection de la santé et de la sécurité pendant l'utilisation sont à observer. Il faut examiner les recommandations sous l'aspect de l'utilisation du produit; elles sont à suivre en cas de nécessité.

#### 16.1 Acronymes et abréviations

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

#### 16.2 Texte complet pour phrase H

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme